



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Guide conférencier

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Guide conférencier. 2017, Université de Corse Pasquale Paoli. hceres-02028236

**HAL Id: hceres-02028236**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028236v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Guide- conférencier

Università di Corsica Pasquale Paoli

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Métiers de l'animation et de l'éducation aux patrimoines insulaires et méditerranéens

Établissement déposant : Università di Corsica Pasquale Paoli

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle *Développement et protection du patrimoine culturel*, spécialité *Guide-conférencier* s'adresse à des étudiants désireux de suivre une formation leur garantissant l'obtention de la carte professionnelle « guide-conférencier ».

Ses objectifs sont avant tout professionnels et visent à former des guides-conférenciers : maîtrise de langues vivantes et régionale, acquisition de connaissances générales de sciences humaines et sociales (histoire, histoire des arts, géographie, économie, ethnologie, sociologie notamment) et capacité à les communiquer.

Elle est organisée en deux semestres pendant une année universitaire. Ses enseignements, assurés par des enseignants rattachés à l'Université, ainsi que par des intervenants extérieurs, s'effectuent à l'Université de Corse, sur le site de Corte.

## Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de cette formation sont clairs et répondent en partie aux attentes d'une licence professionnelle de guide-conférencier. Cependant, le dossier ne fournit de précisions ni sur les langues enseignées ni sur les secteurs d'activité et les structures professionnelles dans lesquels travaillent les diplômés.</p> <p>Les objectifs pédagogiques de cette licence sont organisés en fonction de ceux fixés par l'arrêté ministériel du 9 novembre 2011 en vue de délivrer la carte professionnelle de guide-conférencier. Ainsi, les étudiants acquièrent-ils durant cette formation des connaissances générales dans des domaines utiles à la profession (histoire des arts, ethnologie, bio-géographie, économie) et des aptitudes à les communiquer (méthodologie et techniques de la médiation orale). La connaissance des aspects concrets du métier est également apportée au fil de cette formation. Des enseignements sont mutualisés avec d'autres licences généralistes du même champ, comme celui de l'histoire des arts.</p> <p>Les objectifs professionnalisants, centraux dans la formation, amènent les étudiants à effectuer et organiser très régulièrement des excursions, des rencontres avec des professionnels, mais également à effectuer des stages et des formations sur sites.</p>
Organisation
<p>La licence professionnelle est organisée de manière équilibrée sur une année. Les cours permettent une progression globale des apprentissages et des méthodes au sein de quatre unités d'enseignement -UE- (arts, sciences et patrimoines ; langue vivante étrangère, méthodologie et techniques de la médiation orale ; démarches d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel ; connaissance et gestion de l'activité professionnelle).</p>

La formation comporte neuf UE réparties sur deux semestres dont quatre au premier et cinq au second. Quatre des UE, sauf l'UE9 liée au stage, présentent aux deux semestres les mêmes intitulés relatifs aux compétences décrites dans l'arrêté susnommé. Le premier semestre propose des enseignements fondamentaux alors que le second consiste en un approfondissement des enseignements en plus d'une mise en situation et pratique professionnelle. Le volume horaire global s'élève à 582 heures (291 heures chaque semestre) et les cours sont dispensés en travaux dirigés (TD). Les crédits européens (ECTS) ne correspondent pas forcément aux volumes horaires des cours (ex. UE1 : 72 HTD, 6 ECTS ; UE3 : 60 HTD, 6 ECTS). À noter que les semestres sont légèrement déséquilibrés en termes d'ECTS en raison du stage (28 ECTS pour le premier semestre et 32 ECTS pour le second).

Positionnement dans l'environnement

La licence professionnelle, unique dans cette région, est fortement ancrée dans l'environnement corse, particulièrement dans l'environnement professionnel et culturel insulaire. Les partenaires de cette licence sont nombreux et divers. Plusieurs professionnels offrent leurs services et ouvrent leur structure aux étudiants de cette licence, ce qui garantit des mises en pratiques et des stages aux étudiants. Ces professionnels sont des organismes institutionnels (agence de tourisme de la Corse, Parc naturel régional de la Corse, etc.) ; des entreprises et groupements professionnels (Corsica Ferries, Galea, etc.) ; des musées répartis sur l'ensemble de l'île et des offices de tourisme. Il existe une convention de partenariat avec le centre pénitentiaire de Borgo qui prévoit un parcours de formation aménagé pour les étudiants incarcérés.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique, dans laquelle dominent les intervenants extérieurs tant quantitativement qu'en heures d'enseignement dispensées, est variée, mais le pilotage de la licence professionnelle repose principalement sur un seul enseignant PRAG (professeur agrégé). Elle est composée de neuf personnes réparties à la fois entre enseignants(-chercheurs) de l'Université (maître de conférences et PRAG), PAST (professeurs associés) et professionnels intervenants extérieurs dans leur domaine de spécialité.

L'équipe pédagogique de cette licence professionnelle est composée de seulement deux enseignants de la Faculté de Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales : un maître de conférences HDR (habilité à diriger des recherches) 73<sup>e</sup> section (cultures et langues régionales) et un PRAG (signalé comme 2DMAD dans le dossier sans que le sigle ne soit explicite) qui est responsable de cette licence professionnelle (il coordonne les enseignements et les stages, et conduit l'équipe pédagogique. Il fait également le lien avec la direction de la composante).

A ces deux enseignants rattachés à l'Université, qui n'effectuent que 186 heures d'enseignement sur les 582 heures d'enseignement présentiels, s'ajoutent des intervenants extérieurs, dont certains ont le titre de docteurs : un PAST, cinq guides conférenciers et 1 maquettiste PAO. La part des enseignements assurés par les intervenants extérieurs représente 68 % du volume global (396 HTD sur 582 HTD).

L'équipe pédagogique se réunit en moyenne toutes les 6 semaines et des rencontres avec les étudiants sont organisées à la fin de chaque semestre.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

La licence professionnelle, accessible à la fois en formation initiale, continue et en alternance (contrat de professionnalisation), est attractive, mais elle est sélective. Son taux de réussite est très bon, mais le taux de poursuite d'études est très élevé pour une licence professionnelle (50 % des étudiants ayant répondu à l'enquête en 2013, en 2014-2015 puis un tiers en janvier 2016).

Les effectifs de la licence professionnelle sont en moyenne d'une petite vingtaine d'étudiants en formation initiale et continue (entre 18 et 22 étudiants durant la période 2012-2013 - 2015-2016). Ces chiffres sont fonction des besoins du milieu professionnel : afin de garantir une bonne insertion professionnelle, le nombre de places ouvertes en licence professionnelle s'adapte à celui des cartes professionnelles délivrées par les services de la préfecture. Cependant, le dossier ne fournit pas d'indication sur le nombre de candidatures ou l'origine géographique des étudiants.

Les étudiants sont recrutés à Bac+2 dont une faible part est issue de DUT (1 seul en 2015-2016) ou BTS (2 en 2013-2014 et 1 en 2014-2015 et 2015-2016). Le vivier principal de recrutement est extérieur à la composante, mais les formations concernées ne sont pas détaillées. Seulement 3 étudiants titulaires de la L2 ont été admis dans cette licence depuis 2012-2013 sans que le dossier ne précise de quelle formation ils proviennent. Le nombre d'étudiants inscrits en formation continue hors ou avec un contrat de professionnalisation s'élève à 6 en 2013-2014 et 2 en 2015-2016. L'ensemble de ces chiffres reste à prendre avec précaution car le tableau des effectifs est mal renseigné (le nombre d'inscrits pédagogiques ne correspond pas au total des étudiants inscrits). La licence étant particulièrement attractive, l'équipe pédagogique sélectionne les étudiants grâce à des entretiens réalisés en amont et ne retient donc qu'une vingtaine de dossiers, sans que le dossier ne précise le nombre global de candidatures. Les taux de réussite de la licence sont bons : passant de plus de 77 % de réussite en 2012-2013 à des chiffres proches ou égaux à 100 % l'année universitaire suivante.

Cette formation n'est pas organisée de manière à permettre a priori la poursuite d'études - malgré la tendance inverse remarquée ci-dessus : plus de la moitié des licenciés entrent dans la vie active en moins de six mois (entre 4/8 et 7/11 entre 2015 et 2016). Les métiers exercés sont dans le tourisme dont la saisonnalité peut être compensée par un autre emploi dans le tissu associatif. Ceux qui poursuivent leurs études s'inscrivent dans des formations complémentaires à

<p>celle reçue en licence professionnelle. Le dossier n'indique pas la situation professionnelle de ces étudiants ayant complété/perfectionné leur licence.</p> <p>Tous les diplômés ont un statut d'auto-entrepreneur et leur insertion professionnelle est rapide, notamment dans le secteur du tourisme. Néanmoins, le dossier ne précise pas les autres secteurs d'activité dans lesquels travaillent près de la moitié des diplômés de cette licence ayant obtenu un emploi.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>La place de la recherche au sein de la formation est minime.</p> <p>Les étudiants sont sensibilisés à la recherche principalement par les enseignements dispensés par les enseignants-chercheurs, qui ne constituent pas la majorité de l'équipe pédagogique. Ils assistent, sans que le dossier ne précise véritablement comment, ni si cela est validé, à des manifestations scientifiques (journées d'études, colloques, soutenances de thèses, etc.) tout au long de l'année.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>La professionnalisation des étudiants est centrale pour cette licence.</p> <p>Les objectifs scientifiques et méthodologiques du métier de guide-conférencier ont orienté l'organisation de la formation en donnant une place importante aux professionnels extra-universitaires, afin de créer une liaison forte entre la théorie et la pratique de terrain. Les étudiants sont sensibilisés aux enjeux et aux différentes dimensions du métier par les stages, les excursions et les multiples rencontres avec des professionnels de ce domaine. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est fournie aux étudiants. Elle affiche clairement les attentes liées à ce type de licence. Cependant, il n'est pas prévu d'accompagnement spécifique des étudiants pour l'élaboration de leur projet professionnel.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Un projet tuteuré, individuel ou collectif, durant lequel les étudiants sont véritablement accompagnés, ainsi que des stages (UE9) sont prévus dans la licence, sans que ne soit indiqué dans le dossier le nombre d'ECTS qu'ils représentent.</p> <p>La réalisation d'un stage de 12 semaines est obligatoire, en France ou à l'étranger, auquel peuvent s'ajouter, si l'étudiant le désire, des stages facultatifs.</p> <p>Le stage est réalisé au sein d'une structure partenaire de la licence qui encadre l'étudiant. Pour cela, l'Université de Corse propose d'accompagner les étudiants en les aidant à trouver leur stage (ateliers d'aide à la rédaction d'un CV, mise en relation avec les acteurs de terrain). La gestion des stages est assurée par la Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (POIP) dont dépend le Bureau des Stages. Il débouche sur la rédaction d'un rapport de stage évalué oralement par un jury composé de professionnels extra-universitaire et de membres de l'équipe pédagogique.</p> <p>A cela s'ajoute un projet tuteuré à caractère professionnel permettant de valider des compétences. Ce projet, encadré par un tuteur, peut être individuel ou collectif (groupe de 3 à 4 étudiants). L'évaluation est composée de notes d'étape tous les deux mois et de la rédaction d'un rapport soutenu devant un jury en fin de formation. Le dossier n'indique ni le volume horaire ni le coefficient attribué à cet exercice, ce qui ne permet de se prononcer sur sa validité au vu des attentes réglementaires d'une LP.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La dimension internationale est insuffisante et la formation est très centrée sur le territoire corse.</p> <p>Le dossier ne fournit pas de données chiffrées et demeure vague concernant l'accueil d'étudiants étrangers (on ne connaît ni leur nombre, ni de quelles universités viennent les étudiants turcs, azerbaïdjanais, italiens, russes et géorgiens mentionnés). Les étudiants de la licence sont encouragés à réaliser leur stage à l'étranger, mais aucune information ne précise si cela est effectif. Les partenariats sont surtout effectués avec l'Italie : voyage d'études d'une semaine à Rome, partenariats avec des institutions culturelles italiennes.</p> <p>La maîtrise d'une langue étrangère étant nécessaire pour l'obtention de la carte professionnelle, les étudiants reçoivent des enseignements en anglais, italien et corse. Le volume horaire attribué aux langues n'est précisé nulle part alors que la licence vise la maîtrise d'au moins une langue vivante au niveau C1. Des contacts à l'international existent grâce au réseau des anciens. Toutefois, les relations ne semblent pas formalisées et il est difficile d'apprécier les bénéfices réels pour les étudiants qui suivent la formation.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Les critères de recrutement consistent essentiellement en des entretiens personnalisés. Le dispositif de mise à niveau est organisé selon les besoins des étudiants.</p> <p>Les étudiants, recrutés sur entretien individuel (dont le dossier ne fournit pas les attentes exactes si ce n'est que sont</p>

<p>appréciées les maîtrises de l'italien et de l'allemand, dont l'enseignement n'est pas proposé durant la licence professionnelle pour ce dernier), sont majoritairement titulaires d'un BTS ou diplômés de l'Université aux niveaux licence, voire master des filières <i>Histoire, Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales</i> (LLCER) ou <i>Langues étrangères appliquées</i> (LEA). Le dossier ne fournit pas de données chiffrées précises à ce sujet. Il est également flou sur ce qui relève des passerelles et sur les dispositifs de mise à niveau pour lesquels il est seulement précisé qu'il s'effectue lors des six premières semaines de cours par des regroupements ponctuels et un travail personnalisé.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les enseignements, qui sont assurés en présentiel (travaux dirigés), accordent une place correcte mais peu originale au numérique, étant donné le secteur professionnel visé.</p> <p>La licence s'effectue en présentiel et propose des aménagements pour les étudiants en situation de handicap et ceux incarcérés qui suivent la formation dans leur centre de détention, dont le dossier ne renseigne pas le nombre. Aucun étudiant n'a bénéficié de la validation des acquis de l'expérience (VAE), pourtant possible pour intégrer cette formation.</p> <p>Tous les étudiants suivent des enseignements en langue étrangère, sans que le dossier n'explique clairement comment, et disposent d'un accès à un environnement numérique de travail (ENT). L'usage du vidéo-projecteur est pratiqué dans tous les cours et les salles de langues sont équipées numériquement. Cependant, ces usages demeurent très classiques et n'innovent pas pour un secteur dans lequel d'autres usages numériques peuvent être faits (en lien avec le patrimoine, l'archéologie, etc.).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>Les évaluations des étudiants sont mixtes. Les enseignements sont évalués en contrôle continu de manière très régulière et fréquente (toutes les trois semaines et à la fin de chaque semestre), mais le dossier n'est pas explicite sur leur organisation. Une évaluation en fin de semestre est également réalisée sans que le dossier n'indique en quoi elle consiste, ni qui sont les membres des jurys.</p> <p>Les stages obligatoires sont évalués par un mémoire soutenu devant un jury composé de professionnels et d'enseignants de la formation.</p> <p>Quant au projet tuteuré, il est évalué à plusieurs niveaux ; par des notes d'étapes remises tous les deux mois, par un rapport soutenu oralement devant un jury en fin de cursus (cf. supra).</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est organisé par l'établissement.</p> <p>L'acquisition de compétences, respectant le cadre national du métier de guide-conférencier, est suivie par la Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (POIP) de l'Université, qui anime des ateliers pour mettre en place le portefeuille d'expériences et de compétences et dans lesquels l'équipe pédagogique de la licence n'apparaît pas. Le supplément au diplôme, fourni dans le dossier, est complet.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Le suivi des diplômés de la licence professionnelle est très faible. Il est assuré par l'observatoire des formations et de l'insertion professionnelle de l'Université de Corse (OFIP). Dans ce cadre, des enquêtes annuelles sont réalisées pour connaître la situation professionnelle 30 mois après la validation du diplôme. Cependant, le dossier ne fournit pas de données chiffrées pour les étudiants ayant validé la licence professionnelle.</p> <p>L'existence d'une association d'anciens étudiants de cette formation (ATIC) assure une liaison entre les promotions et permet de créer des contacts avec le monde professionnel.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Le dossier est très confus sur cet aspect et ne permet pas d'apprécier la structuration du pilotage.</p> <p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement pour la licence professionnelle.</p> <p>Des questionnaires d'évaluation peuvent être remplis par les étudiants sur l'ENT depuis 2006, mais le dossier ne fait pas état de leurs résultats.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Formation professionnalisante et ancrée dans le tissu professionnel local.
- Taux d'encadrement très satisfaisant et riche réseau de partenaires.
- Très bon taux de réussite.

### Points faibles :

- Organisation pédagogique de l'enseignement des langues étrangères non présentée.
- Formation trop centrée sur le milieu local (corse) et trop peu ouverte à d'autres espaces.
- Taux de poursuite d'études trop élevé pour une licence professionnelle.
- Usages du numérique pas assez développés.
- Dimension internationale très insuffisante.
- Informations de pilotage floues.

### Avis global et recommandations :

La licence professionnelle formant les guides-conférenciers corses est une formation dont les taux de réussite sont très bons. L'enseignement des langues étrangères mérite cependant une attention particulière compte tenu de l'attractivité touristique de la Corse tout comme l'usage du numérique pour des étudiants qui seront amenés à utiliser ces technologies dans le cadre de leur activité professionnelle. L'équipe pédagogique devrait être étoffée, notamment avec de nouveaux enseignants-chercheurs. Enfin, la mise en place d'un conseil de perfectionnement devrait s'accompagner d'une meilleure formalisation des informations actuellement disponibles en matière de suivi des étudiants, du devenir des diplômés ou encore de l'évaluation de la formation.



# Observations de l'établissement



**Éléments de réponse aux avis et recommandations des experts du HCERES**

**Licence Professionnelle Guide Conférencier**

Le rapport d'évaluation de la Licence Professionnelle Guide Conférencier n'appelle aucune observation de notre part.

Le Président de l'Université de Corse



Paul-Marie ROMANI

